



Signataire : Amar Madani

Date de dépôt : 11 août 2025

Question écrite urgente

Préparation du canton de Genève en vue du sommet du G7 à Evian-les-Bains

En 2003, l'organisation du sommet du G8 par la France à Evian-les-Bains a donné lieu à de graves débordements à Genève. Les manifestations anti-G8 ont dégénéré entraînant violences, vitrines saccagées, pillages et affrontements avec la police, et les dégâts matériels se sont chiffrés à plusieurs millions de francs suisses. L'image de la Genève internationale a été écornée, et le doute s'est insinué sur sa capacité à gérer de grands rassemblements contestataires.

La gestion du risque avait alors soulevé les critiques légitimes des médias et entraîné de nombreuses interpellations au Grand Conseil.

Aujourd'hui, la ville d'Evian-les-Bains s'apprête à accueillir de nouveau le sommet du G7 en 2026 et, à nouveau, Genève risque de servir nécessairement de point de convergence incontournable pour les médias, les ONG, et les manifestants de tous bords.

Pour répondre aux appréhensions légitimes de la population et des milieux économiques, je souhaite poser au Conseil d'Etat les questions suivantes :

- 1. Sur la base des enseignements tirés des événements de 2003 et pour une meilleure gestion du risque, le Conseil d'Etat est-il en mesure de présenter un plan structuré, avec des objectifs précis, des procédures détaillées, des ressources humaines et financières identifiables et rapidement mobilisables, une communication moderne et transversale entre les différents acteurs, et une communication publique moderne qui touche rapidement la population si besoin est ?***

2. *Ce plan comporte-t-il des procédures de coordination active avec les autorités vaudoises et les autorités fédérales (Berne) aux niveaux stratégique et opérationnel ?*
3. *Des stratégies sécuritaires et policières différenciées sont-elles en place, et les effectifs des forces de l'ordre sont-ils suffisants pour faire face à d'éventuels débordements, protéger les commerces, les édifices publics et la population ?*
4. *Le cas échéant, est-il prévu d'anticiper, sous quelle forme et dans quels délais, le soutien logistique, sécuritaire ou financier de la Confédération ?*
5. *Quelles sont les mesures concrètes prises à ce jour en matière de renseignement pour identifier en amont les auteurs de troubles potentiels par la veille, la coopération intercantonale, la coordination transfrontière ?*
6. *Enfin et au vu de l'enjeu sécuritaire, politique, économique et social, que représente pour le canton de Genève l'organisation du G7 à Evian ? Le Conseil d'Etat soutiendrait-il la création d'une commission parlementaire ou d'un groupe spécial de suivi dont la charge serait de veiller à la préparation et au suivi du dispositif planifié mis en place, et d'assurer une information régulière au Grand Conseil ?*